Numéro 6 - 3 mars 2017

L'ECHO

« Les idées nouvelles déplaisent aux personnes âgées » - Mme de Staël

Edito

Ivres. Voici que nos cerveaux embrumés se plaignent lamentablement. Les coupables ne sont pas les mesures à plus que court terme avec lesquelles vous nous avez franchement bassinés toute la semaine. Cette cyberdémocratie faites d'immigré-e-s belges ne constitue pas les fautifs. Ces prisons au service de la culture ne méritent pas non plus le blâme. En aucun cas, votre gesticulation scénique lors de la prononciation du vote final sur ces décrets populistes en constitue la cause. Ce sont encore moins vos danses ministérielles, heureusement cachées par un perchoir dont on se questionne sur la raison de sa forme. Non. C'est liquéfiés que sont nos cerveaux par les beuveries giovedales. On dit que certains mélanges sont à éviter…

Ivres. Ivres d'émotions. Après la brume de l'esprit, c'est le brouillard qui s'installe à l'intérieur de nos cœurs. Et puis la rosée qui perle au coin de nos yeux lorsque les ministres, après avoir tenté de cacher leur angoisse, laissent exploser leur joie.

Ivres ? Ivres de joie, justement, d'avoir pu vivre avec passion, une fois de plus, cette superbe aventure qu'est le Parlement Jeunesse. Ivres de fierté, aussi, d'avoir été vos humbles serviteurs et d'avoir mis entre vos mains de quoi aiguiser votre verve. Ivres d'espoir, enfin, pour la jeunesse qui, n'en déplaise à Alain Deloin, a démontré une fois de plus sa détermination.

Cette ivresse, mêlée aux embrumes, au brouillard et à la rosée matinales, nous fait songer à une gueule de bois après une aventure d'une nuit. Notre conquête est partie, mais nous sommes heureux tout de même. Quelle belle aventure avons-nous vécue. A bientôt, on l'espère. ●

Vie PJ
« Qui se cache derrière le JT ? »
Page 4

Démocratie
« Aux racines de la démocratie »
Page 5

Immigration
« Le temps des conclusions »
Page 6

Culture
« De l'Art »
Page 7

Dossier Justice
« Un décret qui vaut son pesant de crédits-p »
Pages 8 - 9

Mais aussi... Le Val d' Aoste, les Vietnamiens, un portrait de l'équipe du JT, le point de vue d'Alexandre, un autre EchoG(o)raphie...

Cabinet de curiosités

Suite aux nombreux rappels au règlement des chefs de groupe lors des affaires du jour, il semblerait qu'une bande de croquefidouilles se soit réunie en urgence afin de réécrire totalement le Cahier du Participant.

L'idée derrière cette supercherie serait que les leaders se trouvent totalement démunis au moment de citer des articles à tout-va. En effet, grâce à cette ruse, ils se retrouveraient confrontés à de nouvelles règles totalement inconnues et ne seraient plus en mesure de remettre l'ensemble des participant-e-s à leur place. Les rebelles souhaitent donc museler les membres de l'équipe et en profiter pour assouplir le règlement, et ce, dans l'intérêt collectif : « C'est des conneries ce decorum, l'autre jour je voulais aller aux toilettes, et le temps de respecter le couloir de communication ne m'a malheureusement pas permis d'y arriver à temps », aurait déclaré l'un d'entre eux.

Un nouveau hashtag #CabinetsDeCuriosités a même été lancé. Finies donc les règles inutiles. A la place, les contestataires prévoient des articles sur l'autorisation de manger des steaks à la cantine du sénat quelle que soit l'heure. D'être filmé-e seulement jusqu'au buste afin de pouvoir quitter leurs chaussures cirées pour le bien de leurs petons compressés (de toute façon les odeurs ne sont pas rendues par la vidéo). Ou bien encore que ce celui qui allume le plus vite son micro peut intervenir afin d'éradiquer la monopolisation de la parole.

Alors que cette opération pirate est menée dans la plus grande discrétion, il semblerait que les détracteur-trice-s soient toujours en fuite. Toutefois, si vous souhaitez rejoindre ces frondeur-euse-s, la rédaction s'est procuré le numéro totalement anonyme sur lequel vous pouvez les joindre : 0492/87.58.26. ●

- Marion Bourgois

Bilan d'hier soir:

L'état de forme de la députation aujourd'hui:

NIQUE & PJ

A toi mon Jeyjey chéri, je suis en admiration devant tes discours bien construits. Regarde sur ta droite, même rangée... xoxo

Cher auteur du Baises & PJ à mon égard, voudrais-tu te joindre à mon harem ou serais-tu jaloux de mon succès et préférerais-tu que je sois toute à toi ?

Ô toi membre de l'équipe média du PJ, tu as un rôle indispensable au sein de cette team et il te va à merveille. Tes longs cheveux ainsi que ton style détendu et inimitable ne me laissent pas indifférent. Si tu te reconnais, j'espère te retrouver ce soir devant la boite qui récolte les Kiss&PJ, là où je dépose ce petit mot ! Au plaisir de t'offrir un verre et de faire plus ample connaissance. Un admirateur éperdu.

A la petite journaliste blonde qui prend beaucoup de photos, sache que ton charme, ton sourire et tes beaux yeux bleus éblouissent mes journées. Te rencontrer égayerait d'avantage mes journées ! Si tu souhaites me rencontrer, rendez-vous devant la salle dans laquelle tu passes tes journées ;)

Ô toi belle et douce députée. De Saint-Etienne à Bruxelles la route est longe, mais pour toi, je parcourrai le monde. Les journalistes ont mon accord pour te transmettre personnellement mon numéro et c'est ensemble que nous prendrons l'apéro.

Bonjour bonjour députation dorée ! Il semblerait que notre jeune homme à la chemise clinquante serait passé très vite de son nénuphar vietnamien à... Je vous laisse deviner ! Quand à notre nénuphar à la recherche de son Kinder BUENO, on la voit très bien soutenir son ministre, telle une first lady dévouée.

Lorsque tu m'as parlé avec tes quelques mots d'italien hier soir, mon coeur a chaviré et là j'ai compris qu'avec mes fidèles origines nous étions faits l'un pour l'autre. Ton fidèle noeud papillon complétant ton style, j'espère pouvoir continuer à apprendre à te connaitre autour d'un limoncello.

Au nom de tout l'hémicycle: le député Labrosse et la députée Balai doivent cesser de se voiler la face... En effet, la conjoncture de leurs noms ne peut être le fruit du hasard et ils sont faits pour être ensemble ! J'inviterai donc le député Labrosse à prendre ses gosses en main et à demander purement et simplement la main de Madame Balai !

Chère députée d'Outre-Atlantique, sache que ton élégante discrétion charme mon coeur, et que je penserai à toi quand tu seras de retour dans ton glacial pays.

Aperçu: une Romulette et une Binchoise qui se galochent.

Alliance diplomatique royale conclue entre la Péjigonie et le Québec. La proximité entre notre princesse royale et le chef de délégation n'a échappée à personne.

Il semblerait que le député Vaessen ait tapé dans l'oeil d'une membre de l'équipe presse !

Portrait de chez nous

Janet Tran & Tung Nguyen

Nous continuons la série des portraits de nos député-e-s. Pour cette dernière journée du PJ, nous vous proposons de changer de continent, après la Belgique et l'Afrique, direction l'Asie avec le portrait de deux député-e-s d'origine Vietnamienne.

D'où venez-vous et pourquoi la Belgique ?

J.T. : Je suis née en Belgique de parents vietnamiens qui ont fui la guerre. C'est dans l'objectif de rejoindre de la famille, que mes parents et moi sommes arrivés en Belgique.

T.N. : Je suis né en Belgique, ma mère et mon grand-père sont arrivés il y a 25 ans suite à la guerre au Vietnam. J'ai encore beaucoup de famille au Vietnam, toutefois, je n'ai pas encore eu l'occasion de m'y rendre.

Quelles langues parle-t-on au Vietnam ?

J.T. : On y parle le Vietnamien, mais avec une différence importante entre le vietnamien du nord, du sud, et du centre. Le sens de certains mots peut être vraiment différent selon la région. Je parle vietnamien et j'ai appris le français à l'école.

T.N. : Je parle le vietnamien principalement avec mes grands-parents et j'ai appris le français à l'école. Il existe des dialectes qui sont, cependant, plus constitué de différences d'accents.

Êtes-vous déjà allé-e-s au Vietnam ? Si oui, quel a été votre plus grand choc une fois sur place ?

J.T. : Oui, une fois à deux ans et la deuxième fois à douze ans. Ce qui m'a le plus interpellée c'est le non-respect du droit. Les voitures ne respectent aucune signalisation, et le sentiment d'individualité est très présent. Autre chose qui m'a marqué, c'est le fait que des personnes âgées doivent continuer à travailler pour subvenir à leurs propres besoins quotidiens.

T.N. : Je ne suis jamais allé au Vietnam. Je suis plutôt attiré par les pays anglophones et j'adore les city-trip. Mon plus long voyage, c'était au Bénin.

Comment décririez-vous le Vietnam ?

J.T. : Le Vietnam est une république avec un président. Il existe une réelle division dans la population entre les riches et les pauvres, et il n'y a pas de classe moyenne. Il n'existe pas de système de sécurité sociale. Le système scolaire est partagé entre des écoles privées, coûteuses où l'enseignement est bon, et des écoles publiques, où la qualité d'enseignement laisse à désirer. Les riches envoient préférablement leur enfant en âge d'aller à l'université étudier à l'étranger.

T.N. : Le Vietnam est une république qui se dit «communiste», cependant la différence ne se ressent pas dans la vie quotidienne mais d'avantage au niveau politique. Il s'agit d'un système corrompu, les gens sont très peu impliqués politiquement. La politique appartient à une caste et le citoyen, à moins d'avoir suivi des études universitaires, n'a pas accès à ce domaine. Au Vietnam, les gens parlent beaucoup du point de vue éthique et moral, la politique est un acquis dont il faut avoir la connaissance pour y prendre part.

Pourquoi le PJ ?

(J.T.) : Étudiante en droit, j'ai découvert le PJ grâce aux présentations dans l'université. J'étais assez timide, je n'osais pas postuler mais mes amis ont fini par me convaincre.

(T.N.) : Étudiant en philosophie, le Parlement Jeunesse est un endroit où je ne pensais pas trouver ma place. Cependant, je pars du principe qu'il faut aller là où on ne se sent pas à l'aise pour se forger une opinion différente et se confronter à de nouvelles expériences. N'ayant pas d'opinion politique, le Parlement Jeunesse m'attirait notamment en raison de sa neutralité politique. ●

- Marie-Hélène Avart

Le Vietnam

Qui se cache derrière le JT ?

Ils vous font rire tous les matins en distillant une touche de légèreté entre deux débats si cognitivement exigeants. Ils se couchent aux petites heures pour vous délivrer un journal télé de qualité. Et pourtant, ils restent dans l'ombre, discrets. On s'est dit qu'il fallait y remédier.

Manokham, responsable vidéo

Âgé de 25 ans (et visiblement effrayé d'atteindre les 26 !), Manokham, ou Manok comme il aime qu'on l'appelle, est originaire de Namur. Caméraman freelance dans la vie, il a commencé par participer au PJ en tant que caméraman l'année dernière.

Comment il est entré dans l'aventure ?

Il y a été encouragé par la cheffe de groupe de la majorité, Nusrat Tabassum, rencontrée grâce à un ami commun. Venu avec son professionnalisme, il a réussi à convaincre et à surprendre au point de se voir créer un poste de responsable vidéo pour cette simulation.

Son boulot ?

Courir de droite à gauche toute la journée pour filmer ce qui se passe dans l'hémicycle, faire des interviews pendant les pauses et surtout, recouper toutes les images et réaliser le montage une fois la fin de la journée arrivée. Pour lui, le PJ, c'est d'abord et avant tout une expérience humaine qui lui a permis de rencontrer une multitude de jeunes gens plus motivés les uns que les autres et sensibles aux mêmes valeurs.

Milla, responsable vidéo adjointe

Brésilienne en Péjigonie depuis douze ans, sa personnalité reflète ce mélange culturel entre l'enfance en Amérique latine et l'adolescence dans nos contrées. Etudiante en image et en cinéma, elle est plutôt portée sur l'aspect technique que sur les débats.

Ce qui lui a donné envie de venir au PJ ?

En partie la situation politique et sociale préoccupante observable partout. Elle a également postulé pour l'expérience personnelle que lui offre ce travail d'équipe.

Ce qu'elle aime ici ?

La liberté que le poste lui laisse et qui lui permet de développer sa créativité. Le job de vidéaste est plutôt concentré sur la post-prod, car la variété de plans n'est évidemment pas énorme. Elle se délecte aussi de pouvoir observer les expressions des député-e-s lorsqu'ils/elles s'animent car c'est pour elle une des façons de jauger leur sincérité. Elle en retiendra l'ouverture d'esprit, le partage, la construction collective du sens et la bonne humeur ! ●

- Cloé Devalckeneer & Virginie Stranart

Que pense le peuple ?

Dans l'article présenté ici, les avis qui sont exprimés le sont de manière anonyme. Pour préserver cela, les noms utilisés sont des noms d'emprunt.

Au sein de cet hémicycle, les député-e-s se démènent pour fournir un débat de qualité, pour apporter des théories cohérentes, et surtout pour représenter la volonté des citoyen-ne-s de la Péjigonie. Dans le cas présent, la discussion s'oriente autour du cas de la réforme des institutions nationales et communales.

Cependant, on remarque que, de nos jours, la population tend à perdre confiance en ses institutions, le contact entre le peuple et ses dirigeant-e-s semble s'effriter. Il est donc légitime de se poser la question suivante : Que pensent réellement les gens des motions débattues au parlement ? L'avis du citoyen moyen est-il, dans les grandes lignes, le même que celui de l'assemblée ou y a-t-il un trop grand décalage entre les points de vue ? Pour répondre à ces questions, quoi de mieux qu'un bon vieux micro-trottoir pour récolter les différents avis ?

Pour illustrer cela, prenons le cas de l'article 3 du décret proposé, celui qui énonce que l'âge légal doit passer à 16 ans.

Quel est votre avis sur la proposition de faire passer l'âge légal du droit de 18 ans, comme c'est le cas actuellement, à 16 ans ?

Théo : « A mon avis, à 16 ans, on est assez âgé pour voter. Moi par exemple je suis grand frère, je suis assez mature pour décider qui pourra diriger, je pense ».

Jérôme : « De toute façon, ça dépend évidemment des personnes. Certaines, même à 18 ans, ne sont pas en mesure d'avoir un avis assez informé. L'âge n'est donc pas forcément un critère, je suis donc pour la diminution de la limite légale ».

Nathalie : « Non, je ne pense pas que ça soit une bonne idée, je pense que les jeunes n'ont pas la maturité suffisante ».

Et si on introduisait des cours d'éducation à la démocratie et au civisme, gardez-vous dès lors votre avis intact ?

N. : « Dans ce cas-là, ça pourrait être discuté. Mais il est vraiment très important d'éduquer et d'inculquer une très bonne préparation dès l'entrée en secondaire, mais 16 ans, selon moi, cela reste très jeune »

Phillipe : « Je pense que c'est une idée intelligente, cela dépend évidemment du pouvoir critique des jeunes. Mais je pense à mes enfants qui ont plus ou moins cet âge, et je ne pense pas qu'ils soient assez critiques. Ce qui pourrait être appliqué, c'est l'abaisser l'âge légal du droit de vote, mais uniquement pour les élections locales ».

Et dans le cas d'une introduction de cours de déduction à la démocratie et au civisme à l'école, votre avis change-t-il ?

P. : « Je pense que sensibiliser à l'importance de voter est toujours une excellente idée. Il faudrait aussi introduire, à mon avis, des cours pour sensibiliser à la commercialité et au business, c'est extrêmement important de nos jours surtout dans mon pays, l'Allemagne. Mais effectivement, si ces cours sont bien donnés, pourquoi pas baisser cet âge légal ». ●

- Léo Bary

Décret immigration : le temps de l'adoption

Hier après-midi, le décret du Ministre Vincent Martin-Schmets a été adopté par le Parlement de Péjigonie. Après un débat qui a ravivé les grandes tensions marquantes de la semaine, de nombreux-euses député-e-s ont signalé que les amendements votés mercredi les ont rassuré-e-s ou convaincu-e-s. Pour d'autres, ces modifications ont au contraire rendu leur avis défavorable.

Le débat à propos de l'immigration soulève toujours des questions critiques. Entre accueil, dettes, relation à l'autre, identité, charité, humanisme, les sujets soulevés sont nombreux. Ce projet de décret aura permis aux député-e-s péjigonien-ne-s de questionner leurs valeurs, leurs idées, à propos d'un phénomène d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Les discussions ont été notamment marquées par les histoires personnelles de quelques député-e-s, qui ont touché l'assemblée. Ces interventions ont-elles influencé le vote final ? Peut-être. Néanmoins, elles ont permis d'apporter des témoignages dans des débats qui tournent souvent autour de grandes idées manquant d'exemples concrets.

Aussi, des membres très actifs de la commission ont appelé au vote favorable, rassurant la députation sur le bienfait des amendements adoptés. C'est également ce qu'a affirmé le ministre durant son discours d'introduction. Après l'adoption du décret, le ministre nous a témoigné sa grande fierté. Ce projet lui tenait très à cœur et les heures d'investissement ont été récompensées. Encore une dernière fois, il remercie et souligne l'excellent travail de la commission qui a renforcé le décret dans le bon sens.
Pour la suite, sa mise en place posera encore des questions. Nous pourrons voir dans quelques temps si les promesses et les objectifs qui l'ont motivé seront respectés. ●

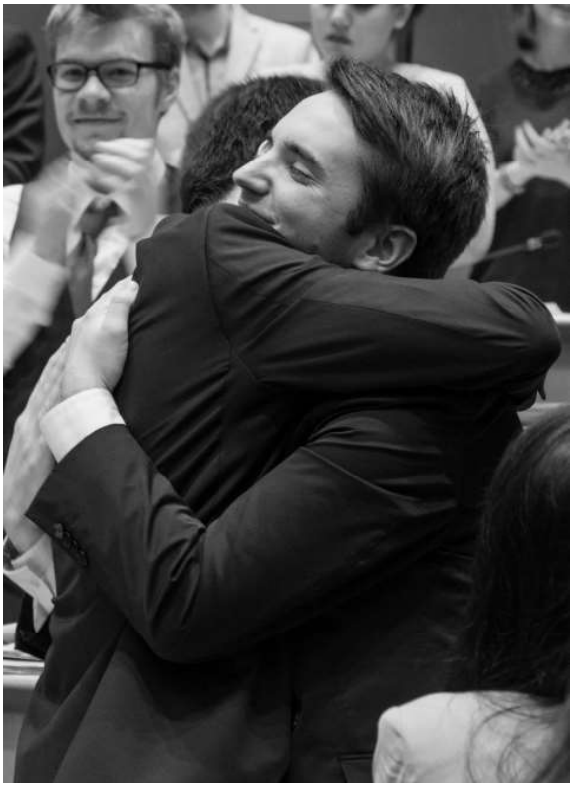

En guise de conclusion, afin d'ouvrir d'autres pistes de réflexion sur le sujet de l'immigration et de partager avec vous l'une de mes passions, la littérature, je vous propose un commentaire sur un roman marquant de l'année 2016. Ce livre touche à la dimension culturelle et identitaire du phénomène migratoire. Il s'agit de Petit pays de Gaël Faye, un jeune écrivain franco-rwandais dont c'est le premier roman. Il a été très apprécié par la critique et a reçu le prix Goncourt des lycéens 2016. J'ai trouvé l'histoire très touchante et d'une actualité fracassante. 1992, Gabriel a dix ans et vit au Burundi avec son père français, sa mère rwandaise et sa petite sœur, Ana. Il grandit dans un quartier confortable et passe son temps à jouer avec ses amis. Un jour, a plusieurs échelles, du plus proche au plus global, tout s'effondre. Les différentes dynamiques actives dans le récit s'entrechoquent et finissent anéanties (la famille, le groupe d'amis, l'enfance, le pays, …) par la guerre civile et le drame rwandais. L'enfant insouciant apprend brutalement les enjeux de l'identité. Métisse, il est perdu et tiraillé entre ce qu'il entend à propos de lui et ce qu'il croit être. L'exil en France est une blessure qui ne guérira jamais. Au fond du cœur restera toujours logé ce petit pays. Une histoire bouleversante, proche de celle de l'auteur, qui ne laisse pas indifférent. Ce livre a le talent de proposer un point de vue particulier de l'évènement et n'a pas la vocation d'être un procès ni un règlement de compte envers ceux qui pourraient être déclarés responsables de la situation. C'est plutôt un appel général à la paix. Le livre développe de nombreux aspects de la construction et de la destruction de l'identité, notamment au travers l'exil, ce déracinement qui marque une vie à jamais. ●

- Louis Mores

De l'Art

La réflexion philosophique sur l'art soulève plusieurs questions.

Tout d'abord, qu'est-ce qui distingue un objet technique d'un objet d'art ? Tandis que l'artisan-e et l'ouvrier-ère produisent des objets techniques en suivant des règles de fabrication strictement déterminées et apprises, l'artiste semble, lui, jouir d'une certaine liberté créatrice que ne soumet pas à des règles de production aussi strictes.

On peut aussi en évoquer la finalité : dans un cas, il s'agit de produire un objet à vocation principalement utilitaire, dans l'autre, esthétique. On peut toutefois remettre en question une distinction aussi tranchée. Certes, plusieurs philosophes soulignent la liberté de l'artiste qui serait capable de créer un objet original sans suivre (en apparences du moins) des règles préétablies. Toutefois, d'autres penseurs estiment au contraire que toute production humaine requiert l'acquisition d'un savoir-faire, de sorte que l'objet d'art ne se distinguerait pas fondamentalement de l'objet technique.

La Tour Eiffel est un autre exemple qui prouve que la distinction entre l'art et la technique n'est pas évidente : à l'origine à finalité technique, plusieurs avaient réclamé son démontage à cause de sa laideur, et pourtant cet objet est aujourd'hui considéré comme une œuvre d'art et ce en vertu d'un changement de regard de la société. Donc la différence entre l'objet technique et l'objet d'art ne réside pas tant dans la caractéristique objective de l'objet lui-même que dans le regard subjectif de l'observateur.

Mais pour autant, l'oeuvre d'art a-t-elle pour objectif d'être belle ? Pour les penseurs de l'Antiquité gréco-romaine comme Platon ou Aristote, l'art a avant tout pour vocation de nous enseigner quelque chose. Ces derniers tiennent, chacun à leur manière, la Vérité et le Bien pour valeurs suprêmes. Plus tard, selon les classiques, l'art a pour but à la fois de plaire et d'instruire.

Toutefois, cette conception qui subordonne la beauté artistique en tant que simple moyen à une fin plus élevée, à savoir l'instruction de la vérité, est combattue au XVIIIe siècle par des écrivains qui considèrent au contraire que l'art a principalement de la valeur par le plaisir qu'il procure au spectateur ou à l'auditeur et non plus en raison de l'enseignement qu'il peut contenir.

Une autre question est de savoir ce qu'il advient de la place de l'artiste dans la société. Dans La République, Platon recommande que les artistes restent en-dehors de la Cité pour la simple raison que ceux-ci flattent les sens des citoyens et les détournent de la voie de la raison : ils ne peuvent donc pas trouver leur place dans une société organisée autour de principes purement rationnels.

Ce rejet demeure puisque les artistes attirent toujours la méfiance, dans la mesure où leur activité ne correspond en rien à celles exercées par les autres citoyen-ne-s, à la fois rationnelles et utiles. Et paradoxalement, lorsque les artistes sont trop intégrés, ceux-ci peuvent tout autant effrayer car on a déjà vu des dérives d'enrôlement dans le cas d'artistes ayant servi des régimes politiques peu recommandables (comme ce fut le cas pour le fascisme ou le nazisme)

L'art est donc une activité à part dans le champ des activités humaines. S'il obéit à certaines contraintes techniques, il s'en libère cependant en partie pour apporter une place au génie, à la créativité et à l'inventivité de l'artiste qui délivre sa vision du monde ●

- Marion Bourgois

Un décret qui vaut son pesant de Crédits-P

A l'heure où nous écrivons, le destin du décret justice reste inconnu. Mais alors que le vote approche, vos journalistes dévouées ont pris la peine de décortiquer son évolution.

Seul contre tous

Alors que le décret attire les foudres sur lui depuis le début, nous avons rencontré François Laeremans, député de la commission justice, partisan du projet.

Pouvez-vous nous donner votre point de vue sur le décret ?
Il est positif puisqu'il faut absolument faire quelque chose pour les prisons, les besoins en matière de salubrité et autres étant criants. Après, certains éléments me dérangent, évidemment, mais c'est un premier pas dans la bonne direction.

Ne vous sentez-vous pas un peu en minorité ?
Non parce que les gens qui votent contre ont en fait une opinion fondée de la bonne volonté du décret, mais la mise en œuvre n'est pas parfaite et ils sont juste coincés par cela. Je suis en réalité pour l'idée, mais pas nécessairement pour le décret.

Que peut en retirer la Péjigonie ?
Actuellement, je pense que la volonté du ministre est de réduire le cout du système pénitentiaire qui est très important. Certaines mesures peuvent combler ce défaut et je pense que cela peut être avantageux. Par rapport à la réinsertion, il est intéressant que les détenu-e-s puissent avoir une approche réelle de la vie en sortant de prison, alors qu'ils et elles sont actuellement laissé-e-s seul-e-s. Le retour à la réalité ne devrait pas être une claque, mais une chose à laquelle ils et elles ont pu être préparé-e-s.

Que faut-il absolument changer ?
Le travail obligatoire. Les prisons ne sont pas des goulags. Aussi, le système de placement des détenu-e-s reste flou et le pouvoir d'appréciation du juge trop large.

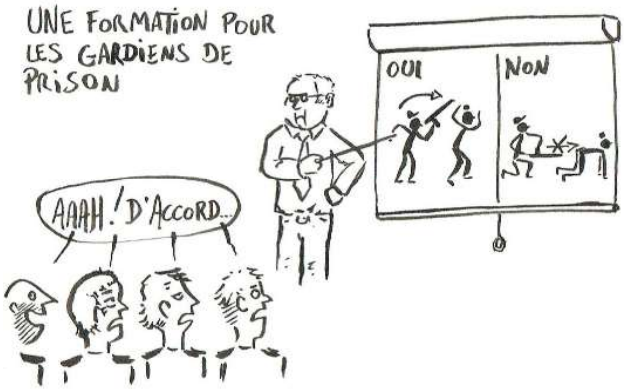

Dénaturer ou bricoler ?

Les questions techniques n'ont cessé de fuser hier matin. Sans doute cela reflète-t-il la difficulté d'amender un décret ayant l'ambition de mêler réforme carcérale et réforme pénale, sans techniquement l'assumer.

Le train d'amendement visant à faire passer la procédure d'évolution d'une classe de prison à une autre par un juge (et non plus par la CGEP) a plongé la Chambre dans une confusion révélatrice. En effet, il cristallise les oppositions sur l'intérêt même du décret. Les légalistes tiennent à maintenir les principes du droit. D'abord, selon eux, pas de peine sans loi (et la rétrogradation en est une en soi) : seul un juge est donc habilité à les prononcer. Ensuite, il n'est pas conforme au droit d'être juge et partie. Or, selon certain-e-s, ce serait le cas des détenu-e-s si les condamné-e-s étaient jugé-e-s par leurs représentant-e-s.

D'autre part, certain-e-s dénoncent l'incohérence qui serait créée. En effet, l'objectif du décret est de récompenser le « mérite » des prisonnier-ère-s, lequel serait mesuré par les agent-e-s de terrain et un système de points. Même ceux pour qui l'idée en soi est une aberration ont défendu cette approche car sinon toute la proposition du Ministre de la Justice n'aurait finalement aucun fondement (pour peu qu'elle ait un intérêt).

Ce qui se dégage aussi des débats est l'idée d'échelle de valeurs. En effet, un point prégnant est l'idée que les prisonnier-ère-s seraient, à cause de leur crime, condamné-e-s à être des sous-citoyens. Les rémunérer ou les traiter comme n'importe quel autre Péjigonien-ne, en considérant que la privation de liberté est un châtiment suffisant, serait alors une atteinte à la supposée pureté du reste du corps social.

Lumière sur le Présicom

Notre charmant et charmeur Lokman Dag a accepté de revenir sur son vécu de Maestro de la commission.

Cher président, comment avez-vous vécu ce mandat ? Que vous a-t-il apporté ?
C'est une expérience super riche. Elle m'a permis d'apprendre beaucoup : comment gérer un groupe et les différentes tendances qui s'y dessinent, ou atténuer les tensions qui peuvent apparaitre. Ce n'est pas toujours drôle car il faut jouer ce rôle autoritaire, qui ne ressemble pas à l'homme gentil et drôle (ndlr : et beau gosse) que je suis dans la vraie vie.

Etes-vous satisfait de la qualité des débats ?
Tout à fait, les débats étaient de qualité. Même s'il est vrai que la présence majoritaire des juristes a pu amener les modifications à se focaliser sur la procédure judiciaire. Ces choses sont certes importantes, mais le but de l'exercice est de creuser les questions de valeurs, les conceptions éthiques, bref, davantage les considérations de fond.

Quels ont été pour toi les meilleurs moments de la commission ?
Quand je parlais ! (rires). Non, plus sérieusement, certains aspects m'ont beaucoup touché. Je trouve ça émouvant de voir des député-e-s réservé-e-s parvenir à vaincre leur timidité et oser prendre la parole, d'abord en petit groupe, puis en plénière. Ça m'a rappelé ma première intervention où personne ne comprenait rien car je n'arrêtais pas de bégayer. Rien que pour ce courage, je tiens vraiment à les féliciter et je souhaite que cette expérience leur permette d'être plus assuré-e-s à l'avenir.

Perpétuité et incompresibilité

Deux articles. Un seul titre. Et pourtant, beaucoup de discussions. Entre partisans de la peine de mort, de l'euthanasie et de la perpétuité, nous serons finalement passé-e-s par toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Et si la majorité de ces points n'étaient même pas contenus en germe dans le décret initial, les discussions ont cependant été houleuses.

Concernant l'incompressibilité des peines, les avis étaient plutôt tranchés. Du côté des partisans, on invoque la nécessité de protéger la société, d'avoir des peines moins souples, d'invoquer de vraies sanctions. Au contraire, les opposant-e-s sont plutôt d'avis que chacun a droit et mérite une seconde chance et n'hésitent pas à insister sur le fait que la réduction existante n'est toutefois pas systématique. Manque de chance pour certain-e-s, l'amendement prévoyant la possibilité pour le juge de prononcer une peine incompressible a été voté dans l'hémicycle.

S'agissant alors de la proposition de suicide assisté et de l'instauration d'un article 19bis, là aussi les débats furent menés dans deux sens opposés, sans possibilité de réconciliation. Il est vrai que l'idée d'éviter à un agent pénitentiaire de porter le poids moral de la mort d'un détenu est belle et louable, mais elle signifie avant tout une sorte de réconciliation avec la peine de mort. Si ce suicide est proposé comme peine alternative à la perpétuité, nous voyons mal le rapport avec le décret de base qui a pour but premier un plus grand respect des droits humains. Enfin, notons l'abrogation de la perpétuité du système péjigonien, suppression vivement défendue par certain-e-s dès le dépôt de ce décret ●

- Cloé Devalckeneer & Virginie Stranart

Voix de l'étranger

La Visite du Sénat

Mercredi, un groupe constitué d'une quarantaine de député-e-s péjigonien-ne-s a visité les institutions fédérales belges. Au vu de la présence de ressortissant-e-s francophones d'autres pays dans notre simulation, c'est l'occasion pour nous de recueillir leurs impressions et de comparer les régimes fédéraux belge, canadien et suisse.

Le groupe est d'abord accueilli au Sénat. La présence de tableaux, de blasons, de statues du passé font peser le poids de l'Histoire sur ceux qui circulent aujourd'hui entre ces murs.

Simon Schneider, de l'Assemblée des Jeunes jurassiens, est très marqué par cette visite pour plusieurs raisons. Il a d'abord été très impressionné par la beauté de l'hémicycle. Il a par contre été choqué que la distance entre les néerlandophones et les francophones en soit au point que les journalistes de ces communautés assistent aux séances dans des tribunes séparées. Effaré par l'ampleur de la situation communautaire belge, il précise qu'en Suisse, malgré les différences, les peuples avancent ensemble. Ainsi, les partis politiques sont unitaires et s'adaptent à chaque région linguistique. Le système suisse est profondément bicaméral. En Belgique, le bicaméralisme a été presque aboli lors de la dernière réforme de l'Etat.

Le québécois Gabriel Laurence-Brook est du même avis concernant la beauté architecturale et artistique du Sénat. Pour lui, les bicaméralismes belge et canadien ont été élaborés afin qu'une minorité préserve des privilèges et la suppression des compétences du Sénat n'est donc pas un problème. La solution d'une Chambre des régions est, par contre, une bonne idée et est plus que nécessaire dans un état fédéral où les communautés vivent dans deux « solitudes ». Le Sénat canadien est composé de gens de la société civile choisis sur candidature ou qui se sont illustrés dans la vie du pays. Pour lui, le Sénat est une institution inutile composée par une nouvelle aristocratie.

Ce n'est pas l'avis de Julien Labrosse, autre représentant du Québec, qui est agent d'administration des cérémonies et du protocole du Sénat canadien. Il affirme que la fonction de cette institution est la plus importante, c'est celle de protéger les minorités. Puisque les sénateur-trice-s ne sont pas élu-e-s, ils sont plus représentatifs de la diversité et c'est une chance. De plus, il trouve très pratique et démocratique le second examen objectif de la législation.

Pressés par le temps, nous n'avons passé ensuite que quinze minutes dans l'hémicycle de la Chambre, car nous devions rentrer au Parlement de Péjigonie afin de poursuivre les débats. Cette très intéressante visite a permis aux député-e-s péjigonien-ne-s de développer leurs réflexions à propos de la meilleure manière d'organiser la politique. ●

- Louis Mores

Tu veux vivre un PJ Ailleurs ?

C'est facile ! Il existe d'autres simulations parlementaires auxquelles tu peux participer ! En voici une liste:

1. Le Parlement Francophone des jeunes, au Grand-Duché du Luxembourg, du 6 au 11 juillet 2017.
2. Le Conseil des Jeunes Valdôtains, qui se tiendra en Italie, à Aoste, du 11 au 17 juin 2017.
3. Le Parlement Jeunesse du Québec, qui se tiendra à Québec du 26 au 30 décembre 2017.
4. Le Jeugd Parlement Jeunesse, qui se tiendra durant la semaine de Carnaval de 2018.
5. Le Vlaams Jeugd Parlement, qui aura lieu durant la semaine de la Toussaint 2017.

Le Val d'Aoste

Voix de la Francophonie

Federica Pastoret est la représentante du Val d'Aoste à la XXIe session du Parlement Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Dans sa région autonome de l'extrême nord-ouest de l'Italie, la langue française et la langue italienne sont sur un pied d'égalité dans tous les domaines, sauf la justice.

L'histoire de la langue française au Val d'Aoste remonte au Moyen-Age. Le français devient langue officielle dans la région au XVIe siècle mais l'italien s'impose peu à peu. En 1923, le français est même interdit par le régime fasciste. Plus tard, en 1948, la langue française revient en force dans la loi constitutionnelle accordant le statut spécial à la Vallée d'Aoste.

La presque totalité des habitant-e-s du Val est bilingue français-italien. Dans les vallées, le valdôtain (idiome régional de la famille des langues franco-provençales) est toujours pratiqué par une population qui y est très attachée. Federica nous apprend qu'elle a obtenu un diplôme qui lui permet d'enseigner cette langue à l'école et que, même chez les jeunes, cela suscite toujours de l'intérêt.

Pourquoi la langue française est-elle si importante pour la région ? « Car ça fait partie de nos traditions » nous répond-elle. Cette langue et toute la culture qu'elle porte sont fondatrices du patrimoine valdôtain. L'italien est la langue maternelle de Federica, qui nous confie que ses grands-parents étaient francophones et qu'elle est ravie que l'enseignement bilingue depuis la maternelle lui ait permis de renouer avec ses racines. C'est un sentiment partagé par une large part de la jeunesse valdôtaine.

Cependant, cette tendance est surtout présente dans les vallées. Dans la ville d'Aoste, la pratique de la langue italienne s'accroit au fur et à mesure que des italiens d'autres régions s'y installent. Une anecdote : « Au marché d'Aoste, on peut entendre l'italien, le français mais aussi le valdôtain parlé par les gens qui viennent des vallées faire leurs achats en ville ». Pour Federica, cette situation au carrefour de plusieurs cultures et langues très proches crée la richesse culturelle des Valdôtain-e-s. Le français enseigné est celui de référence mais, dans la pratique, les influences de l'italien et du valdôtain marquent notamment la prononciation.

La représentante du Val d'Aoste affirme qu'il est important de s'inscrire dans la Francophonie car cela développe des connexions très enrichissantes entre les cultures francophones. Cette adhésion permet de renforcer l'investissement consenti dans l'apprentissage et le maintien du français dans le Val. Les Parlements Jeunesse aussi favorisent les échanges et les rencontres entre les cultures francophones. C'est très enthousiaste que la représentante nous invite tous au Conseil des Jeunes Valdôtains qui aura lieu pour la première fois en juin 2017. ●

- Louis Mores

LE CLASH DES GÉNÉRATIONS

La jeunesse Péjigonienne

Lors de cette simulation, on trouve véritablement de tout, des jeunes, des moins jeunes, des grand-e-s, des petit-e-s, des pours, des contres, des abstentions, de brefs discours tranchés, des longues tirades tergiversées, des expérimenté-e-s, des novices... Mais derrière le micro, seules les idées comptent, tous-toutes sont égaux-ales dans l'immensité du débat. Pour se rendre compte de cela, donnons la parole à la jeune Amandine Schoon. À 18 ans, elle est la deuxième plus jeune pejigonienne au sein de cet hémicycle, elle est en rhéto à Uccle et elle a décidé de participer à cette 21e édition du parlement jeunesse pour la simple et bonne raison qu'elle s'intéresse fort à l'actualité en matière de droit et de formation des lois. Elle voulait découvrir ce que pensait la jeunesse de la politique en général. À la question de savoir si elle se sent intégrée parmis tous ces « vieux-vieilles », elle répond que oui, le contraste des idées semble inexistant. La concernant, elle regrette parfois de ne pas être aussi bonne oratrice qu'elle le voudrait. Il peut être intimidant de prendre la parole, mais c'est en forgeant qu'on devient forgeron-ne et c'est en parlant que l'on devient éloquent-e. Devant le micro, nous sommes tous-toutes égaux-ales, tous-toutes méritons d'être écouté-e-s. ●

- Léo Bary

Le PJ, de l'âgisme primaire !

Équité, mixité, tolérance… NON, je dirais plutôt billevesées, calomnies, enfumages, mythomanies. OUI, On vous ment ! Cette belle organisation qui prône une démocratie d'ouverture, n'est en fait qu'un système discriminant et prônant un repli identitaire. Vous n'y croyez pas ? C'est bien normal, ce n'est qu'un filigrane, qu'une ombre qui plane et que l'on essaye de vous cacher.

Si j'affirme cela c'est parce que j'en ai moi-même été victime. Je vous écris aujourd'hui car j'ai pu infiltrer la presse (le vrai pouvoir). Je dis infiltrer car on a avorté ma liberté d'expression. On m'a refusé le droit d'asile à la frontière péjigonienne. « Pourquoi cette discrimination, ce racisme primaire ? », me direz-vous. Eh bien, pour une banalité, pour une formalité, pour quelques rides en trop, pour une question de chiffre sur une carte d'identité, parce que je suis trop vieux…TROP VIEUX !

Je n'ai plus 26 ans et alors ?! L'âge fait-il les idées ? Les opinions n'appartiennent-elles qu'à la jeunesse ? La conviction, l'envie, l'engagement, la réflexion, la pensée … les aurais-je perdues avec ma sénilité ?

Je vous répondrai, avec ma sagesse de vieux croulant depuis ma chaise percée, que je ne me suis pas construit d'années en années mais de rencontres en rencontres, de parties de bridge en parties de scrabble. Je tremble peut-être des genoux et l'eau me monte dans les caves, mais portez-moi jusqu'à la tribune (note du médecin : sa cataracte l'empêche de marcher) et je vous les obtiendrai, moi, les frites à la cantine à la place des épinards.

Avec ou sans mon dentier, je mordrai et j'arracherai ma liberté d'expression de vieux gâteux. Et jusqu'à mon dernier souffle, je me battrai pour que ce Parlement devienne une maison de retraite pour vous, chers futurs Alumnis.
Alors, chère « jeunesse », je vous le dis et vous l'entendrez … NON … l'âge ne fait pas les idées ! ●

- Un trop vieil anonyme moustachu

Politicien-ne-s au programme

Selon le Ministre PANEPINTO, le/la citoyen-ne est de moins en moins intéressé-e par la politique. Le taux d'abstention augmente dans les différents Etats où le vote n'est pas obligatoire. Les politicien-ne-s tentent tant bien que mal de se faire entendre et ce, peu importe le genre de l'émission.

Aujourd'hui, les programmes électoraux perdent l'intérêt des citoyen-ne-s, et les hommes et femmes politiques, leur confiance. Il est donc primordial pour ces dernier-ère-s de regagner les voix de leurs électeur-trice-s, et ce, à tout prix. Un cout qui se payera, entre autre, par des passages télévisés pas toujours au gout des téléspectateur-trice-s.

En effet, la scène des débats politiques semble se déplacer petit à petit du plateau de JT aux plateaux de jeux et divertissement. On retrouve ainsi des politicien-ne-s dans des émissions dont le but premier est la promotion d'artistes en tout genre et non la clarification des programmes électoraux.

Voici donc le nœud du problème : une fois au micro d'animateur-trice-s, ces orateur-trice-s laissent de côté leurs valeurs et arguments pour faire place à un comportement digne d'un magazine people. Ils se déshabillent, réalisent les derniers défis tendance, bref, ils se ridiculisent volontiers. Mieux vaut une mauvaise presse que pas de presse du tout. Le/la politicien-ne devient une célébrité comme une autre, et se retrouve apprécié-e non plus pour ses idées, mais pour son comportement et sa personnalité.

Dans un souhait de proximité, les politiques deviennent des people aux yeux des électeur-trice-s, au dépend de leur programme. On ne peut donc blâmer ces derniers de voter pour une personnalité, et non plus pour des idées. Le citoyen votera pour le plus sympathique, celui avec qui il aimerait passer du temps, bref le plus apte à le divertir et non plus à gouverner.

Autant la présence d'un artiste sur une émission de divertissement est cohérente, pour des raisons professionnelles évidentes, autant celle-ci peut être remise en question pour les politiques. Il est impératif pour un-e comique, un-e comédien-ne, un-e chanteur-euse de bénéficier d'une promotion dans la lignée de leur métier.

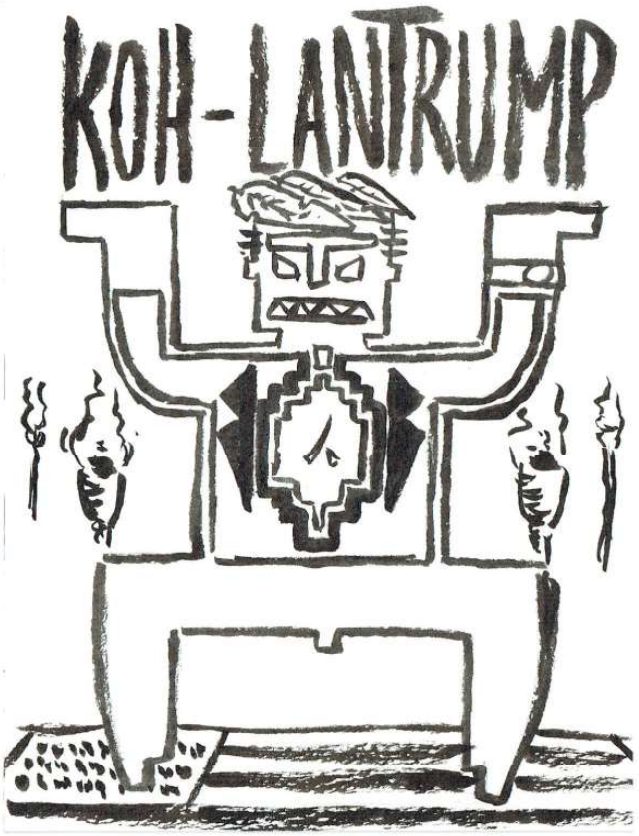

Mais est-ce vraiment nécessaire d'en faire autant pour un-e politicien-ne ? Inviter un-e humoriste dans une émission où la rigolade est le maitre mot a du sens, mais pour un homme ou femme politique ?

Il est évident que le débat est loin d'être clos. Je conclurai donc en vous invitant à garder un esprit critique, et de faire la part des choses. Faites des recherches, écouter les infos, bref restez au courant de ce qui se passe. Après, libre à vous de voter pour une valeur ou pour une blague ●

- Marie Moons

LE POINT DE VUE D'ALEXANDRE

« Dessiner, c'est oser se jeter dans le monde »

4% D'ÉTRANGERS PAR ENTREPRISE
MÊME NOUS ?

LA CULTURE, LE NOUVEAU LUXE ?
CE CONCERT DE PATRICK SÉBASTIEN ETAIT SOMPTUEUX !
N'EST-CE PAS, MON CHER...

TU VAS VIVRE !
MAÎTREEE...
LOI SUR LA CRÉATION

VOICI LA PROPOSITION DE REFORME SUR L'ART CONTEMPORAIN PAR MM. LA MINISTRE SCHOFFENIELS...
PFF... LES ARTISTES...

LE GEL COIFFANT
Vivelle DOP
FIXATION EXTRÊME

CDEF
J'ADORE LES ENFANTS...

La carte Blanche

Ode à la sincérité

« Plus les gens ont de la passion pour ce qu'ils font, plus ils sont enclins à démontrer de l'énergie positive et vivre des succès dans la vie » – Terri Funk Graham.

Dans ce monde de sophismes et de populismes, ou gueguerres politiques riment trop souvent avec pensées intellectuellement classiques, il existe encore en Péjigonie des ministres et des député-e-s qui osent et savent encore parler avec leur cœur. Ce faisant, l'on accède à la sincérité la plus pure de leur propos, absolument intacte de tout jugement de valeur, et d'une teneur riche de la quintessence de leur pensée.

Chaque être humain est un jour ou l'autre attiré par le pouvoir et l'égoïsme. Ce faisant, il tronque parfois sa propre opinion dans le but de convaincre son auditoire, ce qui fait bien entendu partie des règles du jeu. Mais lorsqu'il s'agit de s'exprimer sur un sujet sortant directement des tripes, il était aisé de remarquer à quel point la véracité des propos d'un être humain s'en sort renforcée du simple fait que les émotions les plus sincères s'expriment, laissant là la place à des propos engagés, passionnés, enjoués, et terriblement efficaces. S'il ne devait y avoir qu'une honnêteté à assumer, c'est celle qu'on doit avoir envers soi-même. Pour cela, assumer ses opinions et en être fier est une condition sine qua non.

Un travail effectué avec passion ne demande aucun effort, si ce n'est celui d'assumer ses positions avec fermeté. Le Dalai Lama dit lui-même que «si vous avez l'impression que vous êtes trop petit pour pouvoir changer quelque chose, essayez donc de dormir avec un moustique et vous verrez lequel des deux empêche l'autre de dormir.» Vouloir changer le monde n'est pas utopique, vouloir devenir meilleur n'est pas impossible, et s'il ne devait y avoir qu'un seul combat à mener, c'est celui de la victoire sur soi-même, pas sur les autres.

Être fier de ses principes et assumer ses opinions avec vigueur et fermeté, ne faisant aucun compromis sur ses valeurs, et surtout oser envers contre et presque tout, telles sont les attitudes les plus nobles de la fonction de représentant-e du

peuple péjigonien, car comme le disait Albert Einstein, «celui qui suit la foule n'ira généralement pas plus loin que la foule qu'il suit. Celui qui suit son propre chemin est susceptible de se retrouver en des lieux où nul ne s'est jamais trouvé. De même qu'une personne qui n'a jamais fait d'erreur n'a jamais pris de risque».

La modération n'est parfois qu'un mot utilisé par ceux qui n'ont pas le courage ou la capacité d'être ou de faire plus que ce que l'on demande de faire. Une personne qui parle avec sa tête, ça s'entend. Une personne qui parle avec son cœur, ça se ressent, ça se vit, et selon Bob Dylan, «s'il y a toujours des gens pour essayer de vous dire comment faire tout dans la vie, la façon la plus facile d'agir, c'est de ne demander l'avis de personne… si on croit vraiment à ce que l'on fait».

Merci à ceux qui parlent avec leur tête, mais félicitations à ceux qui osent parler avec leur cœur.

Parler avec son cœur est le chemin le plus court pour toucher le cœur de l'autre. ●

- Garry Moës

Parlement Jeunesse Wallonie-Bruxelles

XXIe édition du Parlement Jeunesse Wallonie-Bruxelles

Réalisation : Filori Gago Sébastien & De Brouwer Maëlle

Ont participé à ce numéro:

Journalistes : Léo Bary, Marion Bourgois, Cloé Devalckeneer, Louis Mores, Virginie Stranart, Marie-Hélène Avart, Marie Moons.

Imagerie: Louise Delvaux, Alexandre Pairoux, Thomas Ravanelli

En cas de problème:

Camille Hallet: 0472/27.16.06

Samuel Desguin (en cas d'urgence): 0476/93.13.98

Parlement Jeunesse Wallonie-Bruxelles

Parlement Jeunesse @ PJ_WB

www.parlementjeunesse.be